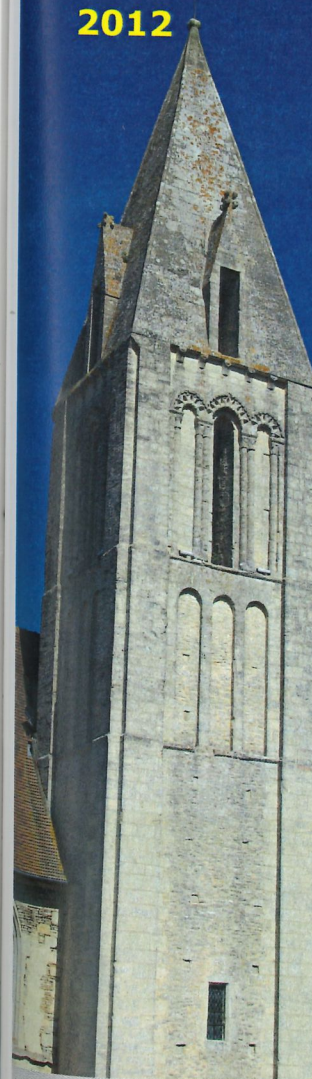


ROSEL Info

N° 64

JUIN
2012



Directeur de la publication :
Véronique MASSON

Réalisation :
Gisèle CHALLE
Danielle DUBERT
Bernard LEMANISSIER
Catherine LE NY

Renseignements sur la
publication :

Tel.: 02 31 80 01.51
Courriel:
mairie-rosel@wanadoo.fr
Site: www.rosel.fr

Le mot du Maire

Comme vous avez pu le remarquer, notre journal local n'est pas paru en avril dernier : désormais il paraîtra en janvier, juin et novembre.

Le conseil municipal de ROSEL s'est réuni le jeudi 22 mars pour approuver, à l'unanimité, le budget 2012. Cette approbation formelle avait été précédée d'une commission des finances où tous les conseillers ont pu discuter de l'avenir financier de la commune et des opérations d'équipements nécessaires à ROSEL. Ce budget 2012 a été établi à partir des résultats de l'exercice 2011 qui se soldait par un excédent cumulé de fonctionnement de 254 666.85€ et un déficit cumulé d'investissement de 2 904.38€. Après la prise en compte des restes à réaliser (aménagement du grenier de la mairie), l'excédent de fonctionnement reporté s'élève à 236 448.28€. Le budget primitif 2012 s'équilibre ainsi en dépenses et en recettes à 777 757.66€ dont 458 119.26€ € en fonctionnement et 319 638.40€ € en investissement. Pour la section d'investissement, ce budget est élevé par rapport aux années précédentes puisque nous devons intégrer les travaux routiers rue Boulay. Ces travaux s'élèvent à 253 840.83€ TTC, somme répartie entre la Communauté de communes et la commune. La commune, pour faire face à ces travaux, a décidé de contracter un emprunt de 50 000€. La situation financière de la commune demeure saine et ne nécessite donc pas de réajustement de la fiscalité.

Dans le cadre de la réflexion sur le développement durable, le conseil municipal a décidé d'aider financièrement les foyers de Rosel qui souhaitent s'équiper en récupérateurs d'eau de pluie. Je vous invite à découvrir les modalités de cette aide dans ce Rosel-Info.

Les travaux sur le réseau d'eau potable rue Boulay sont maintenant terminés. Il s'agissait de raccorder les branchements d'eau potable de chaque maison sur la canalisation la plus récente. Dorénavant une seule canalisation est en fonction.

Suite à la commission d'appel d'offres du Conseil Général du Calvados, l'entreprise Colas a été retenue pour les travaux d'aménagement de la rue Boulay. Ils devraient débuter courant Septembre et dureront environ 3 mois. Consciente des problèmes qu'engendreront ces travaux, je vous demanderai d'être tolérants face à ces nuisances passagères, sachant qu'à la fin 2012 nous aurons un cœur de bourg sécurisé, ce qui correspond à une demande pressante de beaucoup d'entre vous.

Lors du conseil municipal du 22/03/2012, nous avons décidé de transformer notre POS (plan d'occupation des sols datant de 2001) en PLU (plan local d'urbanisme) en application de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain du 13/12/2000).

Cette révision a de nombreux objectifs : il s'agit d'adapter la réglementation du futur PLU à l'évolution des pratiques architecturales et constructives, ainsi qu'aux récentes évolutions réglementaires (Grenelle de l'environnement, SCOT Caen Métropole). D'autre part, cette révision permettra de mettre en place, à travers le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du futur PLU, un véritable projet pour le devenir de l'ensemble du territoire communal. Le but est d'encourager la diversification du parc de logement et de permettre ainsi un renouvellement de la population grâce à l'installation de jeunes ménages. L'étude devrait commencer début 2013 et, les habitants de Rosel seront étroitement associés à cette révision dont je vous reparlerai régulièrement.

Bien à vous

Véronique MASSON

Comité de Jumelage ROSEL/LASSON-GOODLEIGH.

Les manifestations "de printemps" du Comité de Jumelage sont devenues traditionnelles et témoignent de sa vitalité. Le samedi 31 mars, un LOTO a réuni environ 70 personnes, à la salle des fêtes de Lasso. Inconditionnels de ce jeu ou amateurs d'un soir, tous convoitaient l'assortiment de bulbes ou la bicyclette ! Comme à l'accoutumée, l'ambiance était à la détente et à la bonne humeur, pour cette agréable soirée.



Pour la 3ème année, le Comité présentait son SPECTACLE THEATRAL, le samedi 12 mai en soirée, et le dimanche 13 en matinée. Ce sont ainsi environ 200 personnes qui sont venues applaudir notre troupe d'amateurs, à la salle des fêtes de Lasso. Parents et amis des acteurs, amateurs de vaudeville, et toutes les personnes intéressées par l'animation culturelle dans nos 2 villages étaient là. Depuis le mois d'octobre 2011, les acteurs avaient travaillé, sous la direction de **Danielle Dubert**, une pièce de Georges FEYDEAU, *Chat en Poche*, un vaudeville en 3 actes. Jeux de mots et quiproquos, coïncidences saugrenues et jeux de scène grotesques sont les ressorts du comique dans cette satire de la société bourgeoise de la fin du XIXème siècle. Tout le monde a beaucoup ri. A noter, une innovation cette année : la pièce était en 3 actes ; il fallait un rideau pour les entractes. C'est **Jean-Claude Lecaplain** qui a conçu et réalisé pour nous un vrai et magnifique rideau de scène. Merci à lui, encore une fois, et merci à tous ceux et celles qui ont apporté leur concours à la réussite de ce spectacle. Et à l'année prochaine pour une "nouvelle aventure" !



De gauche à droite: Fabienne Guillot, Louisiane Cuny, Gérard Transon, Catherine Le Ny, Claudine Lecaplain, Bernard Lemanissier, Françoise Lefrançois, Nadine Daniel et Danielle Dubert.

Prochaines manifestations du Comité de Jumelage : Du 7 au 10 juillet 2012, les adhérents iront à **GOODLEIGH**

-Le dimanche 2 septembre 2012, le Comité participera à la **foire aux greniers** avec son stand de livres.

-Le samedi 6 octobre 2012 est prévu un **voyage au HAVRE**. Nous y visiterons le port et le cœur de la ville, exemple exceptionnel de l'architecture et de l'urbanisme de l'après guerre. Auguste Perret, qui exaltait la poésie du béton, en a fait une ville moderne, inscrite depuis 2005 au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO.

-Le samedi 1 décembre 2012, comme chaque année, le Comité proposera une **"journée libre" à PARIS**.

Pour ces 2 dernières manifestations, les inscriptions seront ouvertes dès la fin juin.

Pour tout renseignement, appeler : Françoise Lefrançois au 0231803210, Alain Le Ny au 0231803300, ou Lydie Haret au 0231803375.

L'association MULTI-ACTIVITES de Lasso-Rosel

Au cours de l'année, l'association a organisé et animé les activités suivantes:

- jeux de société - atelier de lecture - jeux de pétanque
- randonnées - arts floraux - atelier tricot

Avec une très large participation de nos 38 adhérents, toutes sections confondues!

Nous vous rappelons que le programme est distribué tous les trimestres dans vos boîtes à lettres.

C'est avec plaisir que nous invitons les personnes intéressées à nous rejoindre (même pour une petite curiosité), une bonne ambiance règne à chaque réunion.

Pour la rentrée de septembre de nouvelles activités vous seront proposées :

- atelier de cartonage - rencontres avec d'autres associations
- initiation pêche - atelier électronique

Merci aux membres du bureau pour leur active participation !

Pour en savoir davantage: Françoise Gauger, présidente 02.31.47.81.19 Annie Lagarde, vice-présidente 02.31.08.04.94
Claude Martin, trésorier 02.31.94.40.64

Association Mue'sique

Inscriptions : le 1^{er} septembre de 14h à 17h au centre d'animation de Lasso/Rosel

Les activités proposées sont :

Cours collectifs :

Eveil musical, flûte à bec pour les petits, chant

Piano numérique et synthétiseur en cours individuel ou en groupe (maxi 2)

Atelier djembé (maxi 6), guitare électrique, acoustique et basse en cours individuel ou en groupe

Cours individuels: Batterie, Violon, Saxophone, Trompette, Flûte traversière, Piano

Gymnastique pour adultes

Pour tout renseignement : Mue'sique@laposte.net,

Delphine Le Guyader : 09 75 53 17 76 Chantal Richarz : 02 31 26 51 47 Pascal Jeanne : 02 31 26 04 06

Fête de la musique dimanche 24 juin

Espace Culturel « Les Tilleuls » à Cairon de 14H30 à 17H

programme varié : concert des élèves et des professeurs, atelier Jazz Manouche de Douvres la Délivrande, découverte des activités de l'association.

Spectacle ouvert à tous tarif unique 2€ par adulte

CENTRE D'ANIMATION

Suite à la démission de Bernard LEMANISSIER de la présidence du Syndicat de gestion du Centre d'animation de Lason/Rosel, une nouvelle élection s'est déroulée le 27 février 2012.

Catherine LE NY est élue présidente et Marie-Jo LUCAS vice-présidente.

Le centre d'animation est situé sur la commune de Lason dans les locaux de l'ancienne école.

Il est composé :

- un bâtiment de 3 salles de classe, essentiellement utilisées par l'association intercommunale Mue'sique pour ses cours.
- la cour réservée au marché de Lason/Rosel, le mercredi à partir de 16h.
- le préau ouvert à l'ensemble de la population de nos deux communes le mercredi de 18h à 19h30 et le dimanche de 10h à 12h pour une activité tennis de table en toute liberté.
- le plateau sportif avec petit terrain de foot, court de tennis, terrain de hand et de basket, à la disposition des habitants de nos deux communes, l'accès en étant libre, sous la responsabilité de chacun.
- Le préau peut être loué (80 euros) réservation auprès du secrétariat du centre au 0231803007. Il est proposé gratuitement si vous souhaitez en disposer pour recevoir votre famille suite à une inhumation.

ROSEL : RESULTATS DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE

Inscrits : 492 Votants : 427 Blancs/nuls : 17 Exprimés : 410

M HOLLANDE François a obtenu 213 voix M SARKOZY Nicolas a obtenu 197 voix

JOURNEE DES SENIORS

Dès maintenant réservez la date du dimanche 30 septembre pour notre balade à pied suivie d'un déjeuner au presbytère. Des précisions vous seront communiquées ultérieurement.

Association La Muse

Constitution du nouveau bureau:

Président :Stéphane Rossa (Rosel)

Vice-Présidents: Gérard Bonnaire (Cairon), J Pierre Daniel (Lason), Benoît Mauger (Rosel), Françoise Turpin (Rots)

Trésorière: Liliane Bourguignon

Secrétaire:Gisèle Challe

Rendez-vous le 18 Novembre pour la 18ème édition *des Foulées de la Mue*.

JEUNES MAMANS,

Vous souhaitez faire des économies, participer à la réduction des déchets, assurer le confort de votre bébé..... Optez pour l'utilisation des couches lavables. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Marie GILOT au 02 31 51 26 88

Un nouveau Président pour Entre Thue et Mue

A la suite de la démission de Philippe DUPRE, en début d'année, le Conseil Communautaire, réuni le 29 février 2012, a désigné son nouveau président et renouvelé ses instances : membres du Bureau communautaire et représentations dans les organismes extérieurs.

Seul candidat à la présidence, Loïc CAVELLEC, maire de Bretteville-l'Orgueilleuse, a été élu Président de notre Communauté de Communes Entre Thue et Mue qui, rappelons-le, rassemble treize communes de part et d'autre de la RN 13 et regroupe un peu plus de 12 000 habitants.

Dès son élection, après avoir rappelé le travail effectué depuis la création de la Communauté, le nouveau Président a annoncé son ambition pour notre territoire : poursuivre la tâche entreprise et préparer l'avenir. Cette volonté, partagée par les délégués communautaires, va se traduire dans les mois qui viennent par l'élaboration d'un projet stratégique de territoire qui associera l'ensemble des communes, le tissu associatif et le monde économique.

Cet exercice permettra à la Communauté de Communes de se doter d'un programme d'actions pour les cinq à sept ans à venir qui réponde aux besoins de la population tout en restant compatible avec les possibilités financières de la Communauté. Le bureau d'études qui accompagnera les élus dans leur démarche sera choisi à la fin du mois de juin et commencera ses premiers travaux cet été.

Pour l'aider dans ses nouvelles fonctions et dans l'exercice des compétences habituelles de la Communauté de Communes, le Président, qui a conservé personnellement la charge des affaires économiques qu'il exerçait précédemment, est entouré de six vice-présidents élus ou réélus aussi, le 29 février :

- Jacques QUENAULT, maire de Cheux, en charge de la politique jeunesse, des sports et loisirs
- Béatrice TURBATTE, conseillère municipale de Rosel, en charge des Affaires générales et du personnel
- Maurice LEREDDE, maire de Brouay, en charge de l'Environnement
- Gérard VARLET, maire-adjoint de Secqueville-en-Bessin, en charge des bâtiments scolaires
- Catherine LECHEVALLIER, maire-adjoint de Cairon, en charge des affaires scolaires
- Gilbert MARESQ, maire-adjoint de Saint-Manvieu-Norrey, l'aménagement et l'entretien de la voirie
- Jacques VIRLOUVET, maire-adjoint de Rots, en charge des Finances.

Le Bureau Communautaire est complété par cinq membres représentant les communes de Lason, LeFresne-Camilly, Le-Mesnil-Patry, Putot-en-Bessin et Sainte-Croix-Grand-Tonne.

Ainsi, dotée de sa « feuille de route » pour les années à venir, la Communauté de Communes sera en mesure de mettre en œuvre des projets communautaires pour développer l'économie et l'habitat, entretenir la voirie et les réseaux, poursuivre les efforts entrepris pour offrir aux habitants un service de qualité, particulièrement dans le domaine scolaire et la politique jeunesse.

Il y faudra une volonté forte et partagée de la Communauté de Communes, des communes qui la composent et de l'ensemble de tous les élus pour répondre aux enjeux très forts de notre territoire qui bénéficie d'une situation privilégiée en bordure immédiate de l'agglomération caennaise

DEVELOPPEMENT DURABLE

Bien que ces mois derniers aient été pluvieux, nous devons tous être dans une logique d'économie d'eau. Comme je vous l'ai écrit dans le mot du maire, le conseil municipal a la volonté d'inciter chaque foyer de la commune à penser « économie d'eau ». Au dernier budget, avec l'accord du trésorier principal, nous avons voté l'inscription d'une somme de 10 000€ afin de subventionner l'achat de récupérateurs d'eau de pluie. Cette somme vient du budget « eau- assainissement ».

Cette aide est de 50% du prix d'achat du récupérateur avec un maximum de 75€.

Pour profiter de cette aide, il suffit de vous rendre à la mairie avec une facture de votre achat et un RIB. Ces documents seront envoyés à la trésorerie qui fera le nécessaire.

Quelques conseils pour économiser l'eau dans votre jardin :

Récupérer l'eau de pluie pour arroser les plantes.

Arroser le soir, lorsque l'évaporation est moindre et privilégier l'arrosage par les racines.

Retourner régulièrement la terre pour faciliter l'absorption de l'humidité et de la rosée.

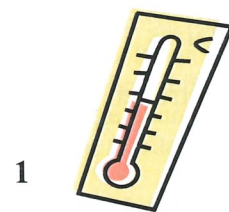
Recouvrir la terre de débris végétaux, d'au moins 5cm, de manière à ce que la terre reste humide.

Inutile d'arroser l'herbe.

Investir dans un système de micro-arrosage que se charge d'arroser en goutte à goutte les plantes et les végétaux.

Prévention canicule

Notre santé peut être en danger quand ces trois conditions sont remplies :



Il fait très chaud



La nuit, la température ne descend pas ou très peu



Cela dure depuis plusieurs jours

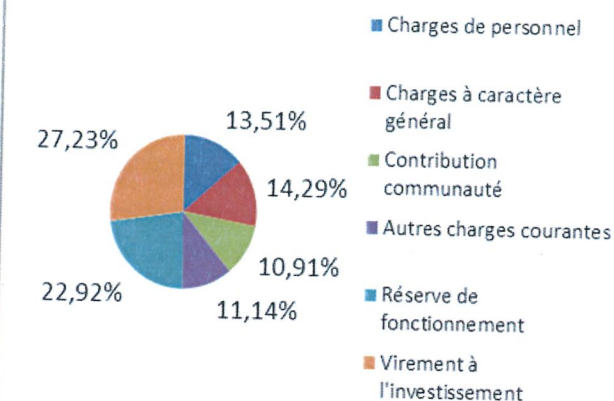
Si vous êtes une **personne âgée, isolée ou handicapée**, faites-vous inscrire sur le registre de votre mairie : vous bénéficierez d'aide en cas de canicule.

Si vous voyez **une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur**, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

DEPENSES

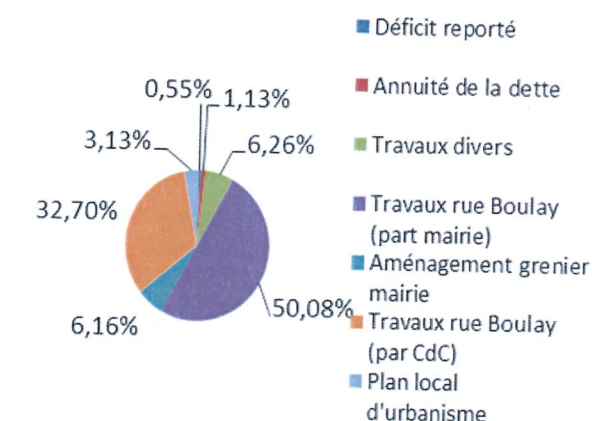
Fonctionnement	%	458119
Charges de personnel	13,51%	61880
Charges à caractère général	14,29%	65470
Contribution communauté	10,91%	50000
Autres charges courantes	11,14%	51027
Réserve de fonctionnement	22,92%	105003
Virement à l'investissement	27,23%	124739

Dépenses de fonctionnement



Investissement	%	319638
Déficit reporté	0,55%	1745,1
Annuité de la dette	1,13%	3609
Travaux divers	6,26%	20000
Travaux rue Boulay (part mairie)	50,08%	160085
Aménagement grenier mairie	6,16%	19679
Travaux rue Boulay (par CdC)	32,70%	104520
Plan local d'urbanisme	3,13%	10000

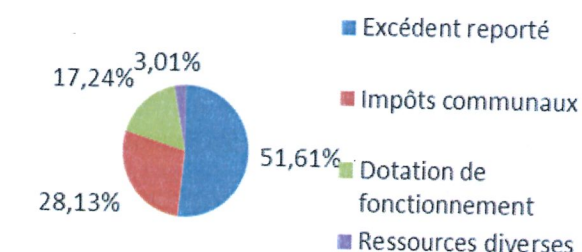
Dépenses d'investissement



RECETTES

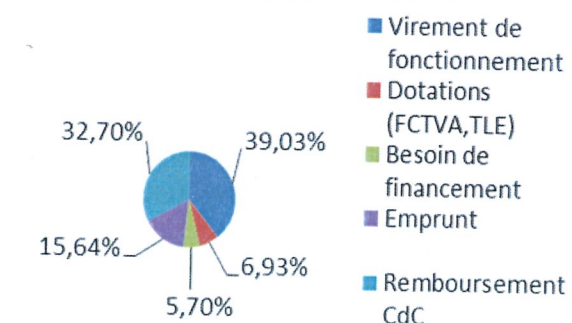
Fonctionnement	%	458119
Excédent reporté	51,61%	236448
Impôts communaux	28,13%	128875
Dotation de fonctionnement	17,24%	78996
Ressources diverses	3,01%	13800

Recettes de fonctionnement



Investissement	%	319638
Virement de fonctionnement	39,03%	124739
Dotations (FCTVA, TLE)	6,93%	22160
Besoin de financement	5,70%	18219
Emprunt	15,64%	50000
Remboursement CdC	32,70%	104520

Recettes d'investissement



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 22 mars 2012

1/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Les résultats comptables sont les suivants :

- Section de Fonctionnement : Recettes : 226.195,18 € Dépenses : 188.607,67 €

Résultat : + 37.587,51 € Excédent cumulé : 254.666,85 €

- Section d'Investissement : Recettes 2011 : 27.408,00 € Dépenses 2011 : 30.312,38 €

Résultat : - 2.904,38 € RAR : 16.473,47 € Excédent cumulé : 236.448,28 €

Affectation des résultats

Déficit à reporter en Investissement Dépenses au BP 2012 : 1.745,10 €

Excédent de Fonctionnement cumulé au 31/12/2011 : 254.666,85 €

Excédent à reporter en Fonctionnement Recettes au BP 2012 : 236.448,28 €

2/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012

La section de fonctionnement est présentée en équilibre à 458.119,26 € en dépenses et en recettes.

La section d'investissement s'équilibre à 319.638,40 € en dépenses et en recettes

Les taux des impôts locaux ne changent pas par rapport à 2011, soit :

-Taxe d'Habitation : 8,63 % -Taxe Foncière sur Propriétés Bâties : 21,54 %

-Taxe Foncière sur Propriétés Non Bâties : 22,44 %

Vote des subventions : Les subventions des Associations s'élèvent à 5.600 € (comme 2011).

3/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF EAU-ASSAINISSEMENT

Les résultats comptables sont les suivants :

Section de Fonctionnement : Recettes 52.186,80 € Dépenses 38.333,66 €

Excédent 2011 : 13.853,14 € Excédent cumulé : 108.442,75 €

Section Investissement : Recettes 25.903,00 € Dépenses 16.655,00 €

Excédent 2011 : 9.248,00 € Excédent cumulé : 34.436,12 €

Affectation des résultats 2011

Excédent à reporter en Investissement Recettes au BP 2012 : 34.436,12 €

Excédent à reporter en Fonctionnement Recettes au BP 2012 : 108.442,08 €

4/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF EAU-ASSAINISSEMENT 2012

La section de fonctionnement est présentée en équilibre à un niveau de 152.547,75 € en dépenses et en recettes. La section d'investissement s'équilibre à 60.339,12 € en dépenses et en recettes.

5/ DELIBERATION LANCEMENT ENQUETE PUBLIQUE

Suite au bornage réalisé par le Cabinet LALLOUET, il s'avère que la voie communale n°110 ne correspond plus au cadastre. Afin de régulariser les limites cadastrales de cette voie, nous devons lancer une enquête publique pour aliénation au profit d'un privé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de régulariser les limites cadastrales de la voie communale n°110, et de lancer une enquête publique pour aliénation au profit d'un privé.

Il autorise le Maire à signer l'ouverture de cette enquête publique.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 22 mars 2012 suite

6/ DELIBERATION REVISION DU POS EN PLU

Présentation des objectifs poursuivis par la commune dans le cadre de la révision du POS en PLU :

mettre en place, notamment à travers la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du futur PLU, un véritable projet pour le devenir de l'ensemble du territoire communal, encourager la diversification du parc de logement afin de permettre un renouvellement de la population par l'installation de jeunes ménages, adapter la réglementation du futur PLU à l'évolution des pratiques architecturales et constructives, ainsi qu'aux récentes évolutions réglementaires (Grenelle, SCOT Caen Métropole ...)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

1/ PRESCRIT la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme,

2/ OUVRE LA CONCERTATION pendant la durée de l'étude et jusqu'à l'arrêt du projet du PLU.

7/ ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Les travaux d'aménagement de la rue Boulay sont réalisés dans le cadre d'un groupement de commandes entre le département et la commune avec deux maîtrises d'ouvrage distinctes.

Le conseil municipal doit constituer une commission d'appel d'offres.

A l'unanimité sont élus membres titulaires : Marc FONTAINE, Gisèle CHALLE, Jean Paul DELALANDE

Membres suppléants : Benoit MAUGER, Stéphane PETRI, François CHESNEL

Madame Véronique MASSON, maire est présidente de la commission.

Suite à cette élection, un membre titulaire et un membre suppléant seront élus, au sein de cette commission, pour participer à la commission d'appel d'offres du Conseil Général.

Séance du Jeudi 10 mai 2012

1/ DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTION (APCR) POUR L'AMENAGEMENT RUE BOULAY

Afin d'aider au financement des travaux d'aménagement de la rue Boulay, le conseil général peut subventionner la part revenant aux travaux sur le réseau d'eau pluviale dans le cadre de l'APCR (Aide aux Petites Communes Rurales). Le taux de cette subvention est de 35% d'un montant maximum de travaux HT de 31000€

Total de l'opération à charge de la commune (HT) : 124 850.00€

Subvention du Conseil Général pour la pose de bordures de trottoirs (HT) : 4 500.00€

Subvention du Conseil Général au titre des amendes de police (HT) : 17 500.00€

Reste à charge de la commune (HT) : 102 850.00€

Le maire est autorisé à solliciter une subvention au titre de l'aide aux petites communes rurales auprès du conseil général du calvados.

2/ DEVELOPPEMENT DURABLE : MODALITES POUR L'AIDE A L'ACHAT DE RECUPERATEURS D'EAU DE PLUIE

Dans le cadre du développement durable, la municipalité souhaite proposer une aide financière pour les foyers qui désirent acheter un récupérateur d'eau de pluie. Le montant de l'aide financière sera de 50% du prix du récupérateur d'eau de pluie avec une aide maximum de 75€.

Les personnes intéressées par cette aide devront se présenter à la mairie avec la facture du récupérateur d'eau de pluie et un RIB afin que la trésorerie municipale puisse les rembourser.

Séance du Jeudi 10 mai 2012 suite

3/ URBANISME

Suite à un projet d'aménagement du lotissement « Le clos de Rose » situé sur Cairen et en limite de Rosel, madame Le Maire a reçu la demande de raccorder les eaux usées de ce projet dans le réseau d'assainissement des eaux usées de la commune de Rosel.

Ces habitations, au nombre de 13, seront des abonnés de l'assainissement de Rosel. Une réunion est prévue le 11/06 avec l'aménageur, le fermier (la Nantaise des eaux) et Monsieur le Maire de Cairen pour travailler sur une convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de donner un avis favorable à cette demande.

4/ MAJORATION DE 30 % DES DROITS A BATIR

Selon la loi du 21/03/2012, une majoration de 30 % des droits à bâtir est prévue et chaque commune doit délibérer pour donner son accord. Le Conseil n'ayant pas d'éléments pour pouvoir délibérer, la décision est reportée à une date ultérieure.

5/ QUESTIONS DIVERSES

Lors du conseil municipal du 22/03/2012 le conseil municipal avait délibéré pour la régularisation des limites cadastrales de la voie communale n°110. Suite à la rétractation des propriétaires riverains, cette démarche se retrouve en attente.

M. BEBIN Daniel demande qu'un radar pédagogique soit installé sur la RD126. Cette demande a bien été entendue par le conseil.

Il est demandé que la commission pour le marché de Lason/Rosel soit réactivée.

Archives

Les travaux d'aménagement du grenier de la mairie sont à présent terminés. Nous avons, avec l'aide de M. Lebeurier des archives départementales, trié et classé les archives municipales. Elles sont maintenant conservées dans de bonnes conditions.



VIE PRATIQUE

PERIODE ESTIVALE FERMETURE de la MAIRIE

du 06/08/2012 au 19/08/2012 En cas d'urgence vous pouvez appeler :

Madame MASSON : 02 31 26 99 20 Monsieur FONTAINE : 02 31 80 09 58

Monsieur CHESNEL : 02 31 26 01 91 Madame CHALLE : 02 31 80 31 87

VIGILANCE face aux CAMBRIOLAGES

L'année 2011 a vu une recrudescence de cambriolages dans notre région. Ces cambriolages sont commis à toute heure de la journée. **Soyez donc vigilants.**

Pour aider la gendarmerie à lutter contre ce phénomène :

Signaler tout fait anormal aux abords de votre demeure ou celle de vos voisins.

Dissuader les futurs cambrioleurs en vous équipant de dispositifs de sécurité (fermetures, alarmes...).

Compliquez leur tâche en dissimulant certaines valeurs dans des endroits connus par vous seul ou vos proches.

Réaliser des clichés photographiques de vos biens de valeur;

Eviter de faire entrer à votre domicile des personnes inconnues et d'accorder trop de confiance aux démarcheurs (particulièrement si vous êtes une personne âgée) ;

Noter les plaques des véhicules suspects et effectuer si possible une description sommaire des occupants

Aviser la brigade locale de votre absence prolongée et laisser une apparence habitée de votre domicile (relevé du courrier par un voisin, systèmes automatiques d'éclairages...)

Pour garantir vos droits, tout en aidant la gendarmerie dans la recherche des malfaiteurs, dès la découverte d'un cambriolage, appliquez les quelques conseils suivants :

Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 02 31 08 35 53 ou le 17

Ne touchez à rien pour permettre aux enquêteurs de faire les constatations.

Fournissez une liste la plus détaillée possible des objets dérobés.

LA DELINQUANCE N'EST PAS UNE FATALITE contre laquelle nous ne pouvons rien et nous nous devons de prendre conscience que cela n'arrive pas qu'aux autres.

(Communiqué de la Gendarmerie d'Évrecy)

NUISANCES SONORES

Le thème des nuisances sonores est l'un des plus récurrents parmi les réclamations enregistrées au secrétariat de mairie. En effet, chaque année et en particulier à l'époque où les tontes de gazon sont fréquentes, l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit est quelque peu « oublié », ce qui provoque inévitablement une gêne et un désagrément bien compréhensibles pour les voisins immédiats. Nous vous recommandons d'être vigilants pour préserver le bien être et la bonne entente entre nous.

Arrêté préfectoral du 16 janvier 1997-article 5

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

INFORMATIONS UTILES

JUIN	JUILLET
Le 23 Fête de l'été (Comité des fêtes)	du 7 au 10 Voyage à Goodleigh (Comité de jumelage)
Le 24 Fête de l'association Mue'sique	
Le 28 Visite de la Cité de la mer (Association multiactivités)	

SEPTEMBRE	OCTOBRE
Le 2 Foire aux greniers (Comité des fêtes)	Le 6 Visite du Havre (Comité de jumelage)
	Le 6 Tournoi de ping-pong
Le 30 Journée des seniors	Le 7 Pot des bénévoles (Association La Muse)
	Le 9 Soirée presbytère
	Le 14 Repas des Anciens

NOVEMBRE
Le 18 Les Foulées de la Mue

SERVICES

ASSISTANTS MATERNELLES

Michel FERAL, Annie FERAL : 1, rue Abbé Bourdon	02 31 80 00 72
Valérie LECONTE : 18, rue Ste Anne Hameau de Gruchy	06 66 10 53 75
RAM (relais assistantes maternelles) :	02 31 26 05 76
ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	02 31 08 17 28
AIAE (Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi)	02 31 26 95 9 E-mail : a.i.a.e.@wanadoo.fr
SIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)	02 31 08 4475E-mail : siad.creully@wanadoo.fr
Déchetterie (carte délivrée en mairie) : heures d'ouverture ; du 1 ^{er} avril au 30 septembre : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.	
Du 1 ^{er} octobre au 31 mars : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.	

Numéros utiles

Pompiers	18	Urgences médicales	15
SOS Médecin	08 20 33 24 24	Police	17
Gendarmerie de Bretteville l'Orgueilleuse	02 31 08 35 63		
Lundi, mercredi, samedi: 8h-12h/14h-19h Vendredi: 14h-19h			
Prêtre de la paroisse St Marc en plaine	02 31 80 71 63	SAUR (eau potable)	08 10 01 40 13
NANTAISE des EAUX (assainissement)	09 69 32 04 04	E.D.F.	08 10 33 30 14
G.D.F.	08 00 47 33 33		